

**SUIVI DE LA NOUVELLE FRANCHISE
POUR DESSERVIR LES TERRITOIRES DES RÉGIONS
DU BAS-SAINT-LAURENT, DE LA GASPÉSIE ET DE LA CÔTE-NORD**

Suivi a posteriori

Il n'y a eu aucun développement dans le dossier de la Côte-Nord et de la Gaspésie depuis le dernier rapport de suivi.

En ce qui concerne le Bas-Saint-Laurent, le projet de construction du terminal méthanier d'Énergie Cacouna a finalement été annulé par le promoteur. Comme la desserte éventuelle des municipalités entre Lévis et Rivière-du-Loup dépendait d'une part, de la réalisation du projet de terminal méthanier et d'autre part, de la réalisation d'un pipeline de transport reliant la municipalité de Gros-Cacouna à Saint-Nicolas, à proximité des zones de desserte, Gaz Métro remet à une date indéfinie le développement de cette zone.